

ANNEXE — CLAUSE DE PROTECTION DES DONNÉES TEAMVIEWER

Service Télémaintenance — Sous-traitant : TeamViewer Germany GmbH

Conforme au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)

Sous-traitant pour le logiciel de télémaintenance : Niveau de souveraineté maximal — Société allemande (UE), siège social à Göppingen en Allemagne, hébergement des données en Allemagne pour les clients UE. Aucun transfert hors UE. Certification ISO 27001, TISAX, SOC 2.

Article 1 — Identification des parties

Responsable du Traitement	— ci-après « le Client »
Prestataire	ASY Group Invest, Société par Actions Simplifiées (SAS), siège social : 9, boulevard de l'Europe – 44 330 VALLET, SIRET 841 458 342 — ci-après « le Prestataire »
Sous-traitant ultérieur	TeamViewer Germany GmbH, Bahnhofplatz 2, 73033 Göppingen, Allemagne — société de droit allemand, État membre de l'Union européenne — ci-après « TeamViewer »
Infrastructure d'hébergement	Hébergement des données en Allemagne pour les clients EU, conforme RGPD

Article 2 — Objet et durée

Dans le cadre de la prestation de services informatiques décrite au contrat principal, le Prestataire utilise le module TeamViewer de TeamViewer Germany GmbH pour effectuer des prises en main à distance sur les équipements du Client à des fins de support, maintenance et dépannage.

TeamViewer est une solution de prise en main à distance, développée en Allemagne par TeamViewer Germany GmbH. Elle permet au Prestataire d'intervenir sur les postes Windows et Mac du Client, avec agent installé, en mode ponctuel (code de session unique) ou permanent.

La présente clause définit les conditions dans lesquelles ce traitement est effectué, conformément à l'article 28 du RGPD.

Elle prend effet à la date de signature du contrat principal et reste en vigueur jusqu'à son terme ou résiliation.

Article 3 — Nature des données traitées

3.1 Catégories de données

Lors des sessions de prise en main à distance via Assist, les données suivantes sont susceptibles d'être traitées :

- Flux vidéo en temps réel du bureau de l'utilisateur (contenu de l'écran)
- Actions clavier et souris effectuées par le Prestataire sur le poste distant
- Transferts de fichiers entre le poste du Prestataire et le poste distant
- Informations techniques de la machine (nom, système d'exploitation, matériel)
- Journaux de session (horodatage de connexion, durée, identifiant du technicien)
- Données visibles à l'écran au moment de l'intervention (potentiellement : emails, documents, données personnelles des utilisateurs)

3.2 Personnes concernées

- Salariés et collaborateurs du Client faisant l'objet de prise de contrôle à distance
- Tout tiers dont les données seraient visibles à l'écran lors d'une session

3.3 Finalités du traitement

Les données sont traitées exclusivement aux fins suivantes :

- Support et dépannage informatique à distance des équipements du Client
- Maintenance préventive et corrective des postes et serveurs

- Déploiement de mises à jour, configurations et logiciels
- Formation et assistance aux utilisateurs

Article 4 — Consentement et transparence des sessions

TeamViewer intègre nativement des mécanismes de protection des droits des personnes concernées, conformes aux exigences du RGPD :

- Demande de consentement explicite : avant toute prise en main à distance, Assist affiche une demande de consentement sur le poste de l'utilisateur (sauf cas du module Host permettant une connexion sans intervention de l'utilisateur). Durant la session, une fenêtre d'informations reste visible.
- Affichage en temps réel : l'utilisateur voit en permanence la souris du Prestataire sur son écran, garantissant la transparence de l'intervention
- Blocage optionnel : le Prestataire peut bloquer temporairement le clavier et la souris de l'utilisateur pour éviter les actions involontaires, avec indication visuelle
- Traçabilité complète : chaque session est journalisée avec horodatage, identité du technicien et durée d'intervention

Le Prestataire s'engage à :

- N'effectuer de prise en main à distance qu'avec le consentement préalable de l'utilisateur concerné, sauf urgence technique documentée
- Informer préalablement l'utilisateur de l'objet et de la durée estimée de l'intervention
- Ne pas accéder à des données personnelles sans lien avec l'objet de l'intervention

Clore la session immédiatement à la fin de l'intervention

Article 5 — Souveraineté et résidence des données

TeamViewer Germany GmbH offre un niveau de souveraineté élevé disponible pour une solution de prise en main :

- Société allemande de droit allemand — État membre de l'Union Européenne
- Hébergement basé en Allemagne pour l'ensemble des clients de l'UE
- Aucun traitement de donnée hors de l'UE
- Immunité face aux lois extraterritoriales (CLOUD Act américain, FISA)
- Chiffrement de bout en bout AES 256 bits des sessions
- Certifications : ISO/IEC 27001, SOC 2, TISAX, HIPAA/HITECH

Aucune Clause Contractuelle Type (CCT) n'est requise — RG System est une société de droit allemand (UE) et les données des clients européens ne quittent pas le territoire européens.

Article 6 — Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

- Ne traiter les données que sur instruction documentée du Client et aux seules fins décrites à l'article 3
- Garantir la confidentialité des données traitées
- Garantir la confidentialité des données visualisées lors des sessions
- Restreindre l'accès à la console Assist aux seuls techniciens habilités
- Notifier le Client dans les meilleurs délais en cas de violation de données
- Assister le Client dans le respect de ses obligations RGPD

Article 7 — Recours à TeamViewer comme sous-traitant ultérieur

Le Client autorise expressément le Prestataire à avoir recours à TeamViewer Germany GmbH en qualité de sous-traitant ultérieur pour la fourniture de la plateforme de prise en main à distance.

TeamViewer offre les garanties suivantes :

- Société française de droit européen — siège social à Göppingen (Allemagne)
- Hébergement exclusivement en Allemagne pour les clients UE
- Chiffrement de bout en bout AES 256 bits de toutes les sessions
- Certification ISO 27001:2022, SOC 2, TISAX
- Aucun transfert de données hors de l'Union européenne

Le Prestataire demeure entièrement responsable vis-à-vis du Client de l'exécution par TeamViewer Germany GmbH de ses obligations en matière de protection des données.

Article 8 — Absence de transfert hors UE

TeamViewer Germany GmbH est une société allemande dont l'intégralité des données pour les clients européens est hébergée en Allemagne. Aucune donnée ne quitte l'Espace Économique Européen.

Aucune Clause Contractuelle Type (CCT) n'est nécessaire au titre de l'article 46 du RGPD. La présente clause constitue l'unique instrument juridique requis pour encadrer le traitement des données par TeamViewer Germany GmbH.

Article 9 — Responsabilités

La responsabilité du Prestataire au titre de la présente clause est soumise aux limitations prévues dans le contrat principal.

Chaque partie s'engage à indemniser l'autre de tout préjudice résultant du non-respect de ses propres obligations au titre du RGPD.

Article 10 — Signatures

Toutes les pages (5) de ce document doivent être paraphées avant signature.

Pour le Client (Responsable du traitement)	Pour le Prestataire (Sous-traitant)
Fait à _____, le _____	Fait à _____, le _____
Signature :	Signature :

Document établi conformément au RGPD (UE) 2016/679 — Article 28

Sous-traitant ultérieur : TeamViewer Germany GmbH – Göppingen, Allemagne (UE) — ISO 27001/SOC 2/TISAX — Hébergement Allemagne - Aucun transfert hors UE